

déplaisantes; au moment des élections, le gouvernement préfère s'attaquer aux personnalités et aux partis plutôt que de mettre au point ses politiques.

Je poursuis la lecture:

C'est un projet de loi que les libéraux ont l'intention de brandir au cours des élections, comme substitut à une politique de l'énergie qu'ils n'ont pas réussi à élaborer au cours des sept années depuis le boycottage par les Arabes... Le gouvernement pourrait obliger les sociétés pétrolières à construire des pipe-lines qui les mèneront à leur ruine, diriger les chemins de fer, s'emparer des camions, délaissier toute mesure de protection de l'environnement, s'infiltrer dans tous les domaines de l'énergie au Canada, et cela jusque dans votre cuisine. On ne peut pratiquement pas en appeler de ses décisions. Les personnes qui ne se conforment pas peuvent se voir infliger des amendes jusqu'à concurrence de \$20,000, ou, à défaut, devoir faire deux années de prison, ou les deux, pour chaque jour où ils commettent une infraction.

Il y a quelques minutes, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a pratiquement reconnu que ce projet de loi avait été conçu pour les besoins d'une probabilité d'urgence. Eh bien, si tel est son objet, pourquoi y avoir inclus des pouvoirs aussi amples, tout le contrôle que le gouvernement estime nécessaire—le droit d'imposer une amende de \$20,000 ou de mettre en prison les contrevenants—alors que le projet de loi ne définit même pas les conditions nécessaires à la déclaration d'un état de crise? On n'a d'ailleurs pas prouvé que pareille situation était imminente.

Vers la fin, l'éditorial parle du gouvernement dans les termes suivants:

Il n'a pas de politique de l'énergie: tout ce qu'il a, c'est un bout de papier satisfaisant son appétit d'autoritarisme.

Je donne ma main à couper s'il n'y a pas de ressemblance entre cet éditorial et la délicieuse sortie que faisait le ministre de l'Industrie et du Commerce contre le gouvernement:

Qu'est-ce qui est en cause dans cette mesure législative? C'est la recherche d'un pouvoir dictatorial, d'un pouvoir que seul un véritable socialiste souhaiterait, d'un pouvoir auquel seul un véritable socialiste pourrait être sensible, le pouvoir de priver l'individu de sa liberté.

Donc, il faut savoir ce que l'on veut. On ne peut pas condamner et embrasser pour le même motif. Le ministre de l'Industrie et du Commerce devrait nous dire s'il s'est rallié à cette école de pensée socialiste, ou s'il va trouver un moment dans le temps qui lui reste d'ici 6 heures demain pour nous faire savoir qu'il répugne au pouvoir demandé par le bill. Je le mets au défi de le faire.

Et pour montrer au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que nous ne sommes pas seuls à condamner le gouvernement, permettez-moi de citer un autre éditorial, du *Sun* de Toronto cette fois. Je choisis délibérément des journaux de l'Est, pour bien faire voir que les journaux du Canada central ne sont pas de l'avis que prétend le ministre. Je cite le numéro du mardi 13 mars:

Dans ses négociations avec les provinces, Trudeau n'a jamais pu «entortiller» les premiers ministres au point de leur faire céder le contrôle de leurs ressources énergétiques. Après tout, il s'appuie sur l'AANB. Voilà une chose que Trudeau aimerait bien changer s'il pouvait mettre la main sur la constitution.

Eh bien, ce bill nous donne une idée de l'orientation que nous allons prendre. Un député demande la source. Je viens de la donner.

Une voix: Ce n'est pas vous, le spécialiste?

M. Malone: A l'intention du député qui vient de m'interrompre je vous dirai, monsieur l'Orateur, que je le considère lui comme un spécialiste au regard des définitions mathématiques suivantes: «x» est une inconnue, et une giclée c'est une bavure lancée sous pression.

Les approvisionnements d'énergie

Je voudrais aborder maintenant certaines des remarques du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il a déclaré que l'opposition aurait laissé notre pays exposé sans les pouvoirs nécessaires pour faire face à une situation d'urgence. En vérité, il ne s'est pas donné la peine d'écouter quelle est la politique de notre parti. De surcroît, même si tel était le cas, la première chose qui doit certainement venir à l'esprit est la question suivante: où le gouvernement se trouvait-il donc pendant que la situation prenait la tournure qu'elle a maintenant? Comment se fait-il qu'un pays comme le nôtre qui dispose de toutes les ressources énergétiques dont il a besoin soit finalement amené à débattre d'un bill sur une éventuelle situation d'urgence en matière d'énergie tel que celui dont nous sommes saisis? La vérité est que les députés d'en face ont dormi d'un sommeil de plomb. Par comparaison, Rip Van Winkle n'a fait qu'une petite sieste.

Le ministre a fait une autre remarque. Il a déclaré que notre chef ne s'est pas penché sur la question de l'énergie. Si tel est le cas, comment se fait-il qu'une manchette de la *Gazette* de Montréal déclare ceci: «Le nouveau plan énergétique de Clark vise à l'autosuffisance». L'article énonce les cinq points d'un discours prononcé par mon chef à Montréal qui préconise, entre autres choses, l'augmentation immédiate du débit du pipe-line de Sarnia à Montréal. Dans son discours d'aujourd'hui, le ministre a-t-il parlé d'un pipe-line à plus gros débit de Sarnia à Montréal? Non, monsieur l'Orateur. Le ministre a consacré 40 minutes à nous dire qu'il pourrait y avoir une crise. Il ne s'est pas arrêté un instant pour nous dire ce que nous pourrions faire à ce sujet.

Il y a un autre point qu'a soulevé mon chef. Il a déclaré qu'il prolongerait le gazoduc de Montréal à Québec. Le ministre en a-t-il parlé? Non. Il a dit que nous risquons d'avoir une crise.

Mon chef a de plus déclaré qu'il prospecterait et exploiterait d'autres sources d'énergie tels que les sables bitumineux et qu'il miserait sur d'autres formes d'énergie renouvelables. Le ministre n'a rien dit à ce sujet. Il s'est contenté de dire que nous aurons peut-être à affronter une crise et qu'il voulait obtenir les pouvoirs nécessaires pour y faire face au cas où ce qui pourrait survenir se produirait effectivement. Monsieur l'Orateur, tant et aussi longtemps qu'ils ne feront rien du tout, tant et aussi longtemps qu'ils se contenteront de parler de ce qui pourrait survenir, ce qui pourrait survenir adviendra effectivement et aussi longtemps que le gouvernement actuel est au pouvoir, c'est la seule raison pour laquelle ce bill nous est présenté. Ceux qui se refusent à agir finissent effectivement par s'attirer ce qui risque probablement de survenir.

Une voix: Comment allez-vous voter?

M. Malone: Nous allons voter à cause du fait qu'il se trouve que le gouvernement actuel est au pouvoir.

Des voix: Bravo!

M. Malone: En d'autres termes, on devrait appeler cette mesure législative le bill de création d'état d'urgence libérale. C'est la seule raison pour laquelle il a été présenté.

Une voix: Et pourtant, vous allez cependant voter pour.

M. Malone: Le ministre a déclaré que tous les critiques ont condamné notre opposition. Eh bien, je vais vous faire part d'un commentaire intéressant. La première réaction des compagnies pétrolières a été très favorable. La presse a émis des commentaires favorables elle aussi. Les compagnies pétrolières